

Développer sa qualité relationnelle

Public ⁽¹⁾ : Tout public. Les participants et participantes sont sélectionnés par l'entreprise au regard de ce programme. Toute personne qui s'inscrit dans un projet d'évolution défini par l'entreprise et en lien avec la thématique. Le nombre maximum de stagiaires est de 8.

Pré-requis : Aucun pré-requis nécessaire. La formation se déroulant dans un centre équestre, une tenue confortable avec des vêtements chauds et chaussures fermées est souhaitable.

Durée : 1,5 jour soit 10,5 heures

Dates et Lieu : en centre équestre et chez Formadexp - de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Objectifs ⁽²⁾ : A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Adopter les bons comportements dans les situations relationnelle de leur quotidien de manager
- S'adapter aux comportements de leurs interlocuteurs Consolider la coopération de leurs équipes
- Renforcer leur assertivité et une communication constructive, même dans les situations difficiles

Expert : Expert sélectionné par Formadexp pour ses compétences techniques et son expertise sur la thématique et en matière de pédagogie. Equi coach certifié.

Méthodes et moyens pédagogiques : Equicoaching

NB : Aucune aptitude physique particulière. Aucune connaissance des chevaux requise
Aucun danger physique, puisqu'il s'agit de l'utilisation, à titre de support pédagogique seulement, de chevaux éduqués et dressés. Aucun contact physique avec les chevaux n'est nécessaire (sauf si souhaité...). Le risque d'allergie est donc quasi-inexistant.

Modalités d'évaluation et de suivi : Auto-positionnement / Évaluation à chaud de la formation / Feuille d'émargement par demi-journée / Délivrance d'un certificat de réalisation nominatif / Mise en situation

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu :

Journée 1

Après un temps d'inclusion et de création du groupe, un exposé du concept et des principes Horses & Coaching® présentera le point de vue des chevaux concernant la qualité relationnelle, l'intelligence collective, le leadership et la coopération (environ 45 mn), les activités tourneront autour des points suivants : illustration « in vivo » au manège (environ 30mn)

Séquence de communication homme-cheval mise en œuvre par la formatrice.

Expérimentations individuelles accompagnées

(environ 4 h)

Objectif : faire le point sur la qualité de la relation de confiance comme fondation de l'efficacité opérationnelle

- ✓ Les 4 phases de la création du terrain de la confiance au regard du cheval
- ✓ La mise en mouvement
- ✓ Le positionnement de soi et du cheval
- ✓ La direction
- ✓ L'allure
- ✓ Les 5 conditions de la confiance partagée demandées par le cheval
- ✓ L'écoute / la présence
- ✓ L'assertivité et le respect
- ✓ Le lâcher prise
- ✓ L'autonomisation
- ✓ La temporalité
- ✓ Débriefing et diagnostic à l'issue de chaque expérimentation avec participation active du groupe.
- ✓ Ce qui a créé la confiance et ce qui l'a freinée
- ✓ Les 'pépites' : qualités et axes de progrès

Expérimentations collectives accompagnées en sous-groupes et/ou en groupe entier (environ 2 h)

Place et rôle de chacun – organisation et adaptation aux situations de crise ou difficiles.

La force du collectif et de la cohésion d'équipe

Debrief avec point de vue du groupe / point de vue de la formatrice.

N.B

De par la structure des expérimentations de cette première journée, nous aborderons obligatoirement et de façon naturelle les questions du **leadership** et de **l'autorité pour...** (par opposition à l'autorité sur...), ainsi que la notion de **communication**.

Demi-journée

- ✓ Réactivation et mise en route de la journée
- ✓ Recueil des ressentis à froid de chacun.
- ✓ Debriefs collectifs structurés de la journée Accompagnement Assisté par les chevaux
- ✓ Echanges et partage d'expérience relatifs au management et à la qualité relationnelle
- ✓ Identification des préconisations appliquées au management
- ✓ Apports complémentaires nécessaires en lien avec le management
- ✓ Mise en perspective des apprentissages 'chevaux' avec le leadership, le management performant, de la gestion du changement et l'intelligence collective, et approfondissement des réflexions pour de meilleures pratiques.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTION DE FORMATION

Modalités et délais d'accès :

Pour l'Inter-Entreprises, un bulletin d'inscription est à nous retourner complété et signé pour valider la participation.

Nos formations sont accessibles par le biais de sessions organisées en inter-entreprises. Le délai d'accès dépend de la programmation des sessions Inter-Entreprises et des places disponibles. Les dates sont consultables sur notre site internet www.formadexp.fr ou en nous contactant par téléphone au **02 35 22 84 90** ou par email à l'adresse contact@formadexp.fr

Elles sont réalisables également en intra-entreprise ou sur-mesure à la demande des entreprises. Pour toutes demandes, merci de nous contacter pour plus d'informations.

Moyens techniques et d'encadrement : Convocation, programme, livret d'accueil et règlement intérieur pour les participants et participantes. Salle de formation équipée d'un paperboard, d'un écran d'une connexion wifi et d'un vidéo projecteur. Feuilles d'émargement signées par les stagiaires par demi-journée et par le formateur.

Dans le cas d'une réalisation dans des locaux hors de chez Formadexp, l'entreprise s'engage à mettre à disposition une salle adaptée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un paperboard, d'un écran et adaptée au nombre de personnes.

⁽¹⁾ Formadexp est attentif au projet de formation de toute personne. Si vous êtes en situation de handicap contactez-nous pour l'analyse de l'adaptation des modalités et des moyens pédagogiques de l'action de formation ainsi que pour connaître nos conditions d'accueil et d'accès.

⁽²⁾ Les actions de formations dispensées par Formadexp entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle. Elles concourent au maintien ou au développement des compétences du stagiaire et favorisent l'accès à l'emploi. L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un ou plusieurs objectifs (Articles L 6313-1, L 6133-1, L6313-3).